

<b>Association Café Alto Puruz</b> 4, voie de la Chabanie 87500 Glandon Réfèrent : José Courriel : pepon2@free.fr	<b>Producteurs</b> : association CYAAP (Café Yanasha Ashaninka Andino de Alto Puruz), regroupant des communautés quechuas + d'info : altopuruzcafe.wordpress.com	<b>Adhérent(es) de l'AMAP le Panier  Vanvéen</b> Nom : ..... Courriel : ..... Téléphone : .....
---	--	--

### **ABONNEMENT CAFÉ ALTO PURUZ pour l'année 2024**

Le paquet de 250 g, moulu ou en grains = 4,50 €

Le paquet de 1 kg, moulu ou en grains = 16 €

#### **Abonnement pour 4 livraisons par an :**

	<b>Moulu 250 g 4,50 €</b>	<b>Moulu 1 kg 16 €</b>	<b>Grains 250 g 4,50 €</b>	<b>Grains 1 kg 16 €</b>	<b>Total €</b>
<b>Nombre de paquets pour 1 livraison</b>					
<b>Total paquets pour 4 livraisons</b>					

Les signataires du présent contrat s'engagent, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, à respecter les principes et engagements définis ci-après, à savoir :

**Engagement de l'adhérent** : préfinancer la production ; assurer une permanence de distribution.

**Engagement de l'association partenaire** : livrer du café cultivé en agriculture biologique ; donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures ; être transparente sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail.

#### **Engagements communs :**

Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.

#### **Planning des livraisons**

Le présent abonnement est souscrit pour la fourniture de café par l'association à l'adhérent tous les trois (3) mois, entre le 31 janvier et le 30 septembre 2024 inclus.

#### **Modalité de paiement**

Le paiement sera effectué par 1 ou 2 chèques à l'ordre de Café Alto Puruz. Le premier chèque sera encaissé en février, puis à la livraison suivante.

Premier chèque : n°                    ; banque :                    montant :

Deuxième chèque : n°                    ; banque :                    montant :

Aucune résiliation de l'adhérent en cours de contrat ne pourra être acceptée, aucun remboursement ne sera donc effectué sur la somme restant due.

#### **Distribution du café**

Le café est délivré par 4 livraisons annuelles lors des distributions de légumes, au marché couvert de Vanves, le mardi de 18 h 30 à 20 heures, à partir de mi-février, mi-avril, mi-juin, mi-septembre. Les dates seront précisées plusieurs jours avant.

***En cas de situation exceptionnelle** (catastrophe climatique, ...), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique, réunissant les adhérents et l'association partenaire. Ce contrat sera conservé au siège de l'association. Une copie pourra être délivrée sur demande.*

Fait à Vanves, le :

Nom, prénom et signature de l'adhérent(e) :

Signature du représentant de l'association Café Alto Puruz : José Nuevo